

Cas clinique médical – Mai 2016

Retard d'envoi des résultats d'un frottis de dépistage.

Patiente difficile à joindre. Cancer « in situ » lors de la prise en charge deux ans plus tard

ANALYSE APPROFONDIE

Analyse des barrières

BARRIERES DE PREVENTION	<i>Suivie dans le cas</i>	<i>Contribution relative</i>
<i>Indication et actualisation des coordonnées téléphonique et postale de la patiente dans son dossier médical (ou de la personne à prévenir)</i>	<i>A priori NON</i>	IMPORTANTE
<i>Etablir une procédure pour être informé du retour des examens complémentaires demandés</i>	<i>NON</i>	MAJEURE
<i>Ne tenir compte que du résultat des examens reçus</i>	<i>NON Le gynécologue a estimé que l'absence de retour de résultat du frottis signifiait l'absence d'anomalies pathologiques</i>	MAJEURE
<i>Utiliser la patiente comme partenaire ; lui expliquer qu'elle doit explicitement demander le résultat du frottis au gynécologue ou au généraliste en cas d'oubli de leur part ou de non information</i>	<i>NON</i>	MAJEURE
<i>Utiliser la patiente comme partenaire ; Informer la patiente de l'intérêt de cet examen, compte-tenu de ses antécédents personnels</i>	<i>NON Absence d'information sur le risque et le dépistage des CIN, (Cervical Intra-Epithelial Neoplasia), compte-tenu d'un tabagisme +++, d'une contraception orale depuis plus de 5 ans (Réf 1). A noter aussi l'absence de recherche d'éventuelles maladies sexuellement transmises</i>	IMPORTANT

BARRIERES DE RECUPERATION		
<i>Revoir le dossier de la patiente à chaque consultation pour s'assurer du retour des examens demandés</i>	<i>NON</i>	<i>MAJEURE</i>
<i>Demande formulée par la patiente auprès du gynécologue pour connaître les résultats du frottis, lors des consultations du 13 mars et du 20 juillet 2000</i>	<i>NON</i>	<i>MAJEURE</i>
BARRIERE D'ATTENUATION		
<i>Biopsie cervicale</i>	<i>OUI mais avec 2 ans de retard.</i>	

ANALYSE AVEC LA GRILLE des TEMPOS

Nature de la cause	Faits en faveur de cette analyse	Contribution relative
Défaut de compétence technique (<i>Compétence pure</i>)	<i>Absence d'information de la patiente sur ses facteurs personnels de risque en matière de CIN (voir plus haut)(référence 1))</i>	<i>IMPORTANT</i>
Défauts de compétences techniques (<i>Compétences dans la gestion des tempos et des aspects non médicaux</i>)	<i>Absence de procédure pour le retour des examens complémentaires demandés dans le cabinet médical Considérer l'absence de retour des résultats d'un examen comme en faveur de l'absence d'anomalies pathologiques Retard important (et inexpliqué) de l'envoi des résultats du frottis par le laboratoire au gynécologue Absence de demande de la patiente pour connaître les résultats du frottis</i>	<i>MAJEURE MAJEURE IMPORTANTE</i>
ANALYSE DETAILLEE		
Détail des défauts de compétences techniques	La procédure d'analyse en tempos peut se retrouver dans le guide d'analyse des incidents accessible sur le site Prévention Médicale.	
Tempo de la maladie (<i>éléments liés à l'évolution non standard de la pathologie</i>)	<i>Une biopsie pratiquée en mars 2000 aurait vraisemblablement entraîné une conisation Mais la surveillance ultérieure aurait pu éviter l'hystérectomie</i>	<i>MODERE</i>

Tempo du patient <i>(éléments liés aux décisions du patient)</i>	<i>Absence de demande de la patiente pour connaître les résultats du frottis</i> <i>Mais, à sa décharge, examen pratiqué à titre systématique, sans que le gynécologue l'ait informée de ses facteurs personnels de risque, en matière de CIN</i>	IMPORTANTE
Tempo du cabinet <i>(éléments liés à l'organisation du travail au cabinet)</i>	<i>Absence d'indication ou d'actualisation des coordonnées téléphonique et postale de la patiente dans son dossier médical</i> <i>Absence de procédure pour être informé du retour des examens complémentaires demandés</i> <i>Absence de mise à jour du dossier de la patiente lors des consultations en mars et en juillet 2000</i>	MAJEUR
Tempo du système médical <i>(éléments liés aux temps nécessaires pour obtenir les articulations nécessaires avec les autres professionnels de santé)</i>	<i>Absence d'explications du laboratoire sur un retard de plus de 8 mois dans l'envoi au gynécologue des résultats du frottis pratiqué en janvier 2000</i>	MAJEURE

REFERENCE

1) Données épidémiologiques sur le cancer du col de l'utérus
Etat des connaissances
Rédigé PAR Nicolas Duport
INVS 2007